

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3492 - JEUDI 16 MAI 2019

## SANTÉ PUBLIQUE

# L'épidémie de chikungunya toujours sans riposte à Kinshasa

Depuis quelques mois, la ville-province de Kinshasa vit sous l'emprise de la maladie à virus chikungunya, apparentée au paludisme, qui malheureusement, ne fait l'objet jusque-là d'aucune riposte. Actuellement, elle s'étend dans la province du Kongo central, précisément à Matadi. La maladie est jusqu'à ce jour sans vaccin ni traitement approprié et n'est traitée que sur la base de ses symptômes : fièvre, forte fièvre, maux de tête, arthralgies, etc. Vu la persistance de la maladie et son ampleur à Kinshasa et ailleurs, sa déclaration officielle par les pouvoirs publics devient plus qu'urgente. Des mesures préventives telles que l'assainissement des milieux domestiques sont dorénavant requises.

Page 4



Le centre-ville de Kinshasa

## ATROCITÉS DE MAI 2002 À KISANGANI

# Human rights watch met en cause le général Gabriel Amisi

Le général Gabriel Amisi Kumba, dit Tango Four, serait impliqué dans les innombrables atrocités commises dans la ville de Kisangani (ex-Province orientale), par le Rassemblement congolais pour la démocratie-Goma (RCD-Goma), un mouvement rebelle soutenu à l'époque par le Rwanda.

L'ONG internationale, Human rights watch, qui affirme avoir mené des recherches à ce sujet, appelle à des poursuites contre le chef d'état-major général adjoint des Forces armées de la République démocratique du Congo pour « son implication directe dans ces abus ».

Page 2



Le général Gabriel Amisi en avant-plan

## FINANCES PUBLIQUES

# Jean-Claude Katende dénonce la gestion de la Banque centrale du Congo



Le siège de la Banque centrale du Congo

Le président de l'Association de défense des droits de l'homme (Asadho) soutient ses allégations par la faillite de la Coopéc/Imara ainsi que le paiement des avances fiscales directement à la Banque par la Générale des carrières et des mines (Gécamines). S'appuyant sur ces deux exemples, Jean-Claude Katende se dit convaincu que la BCC

n'est pas gérée dans le respect des lois. Et de soutenir que la polémique entre la présidence de la République et la BCC, au sujet du déficit ou l'excédent budgétaire sur la période de janvier à mars/avril, ne devrait pas exister si la banque centrale faisait correctement son travail.

Page 3

## ÉDITORIAL

# Au-delà ...

## ENTREPRENEURIAT

# Une innovation pour suivre le processus de création d'une entreprise

L'indicateur Doing business « Création d'entreprise » continue d'enregistrer des innovations et non des moindres. Avec e-guce, les créateurs d'entreprise en RDC ont la latitude de suivre en ligne l'état d'avancement de la procédure d'immatriculation de leur entreprise. Le système permet de tracer les différentes étapes du traitement de dossier au niveau du Guichet unique de

création d'entreprise (Guce).

Actuellement, les réformes en cours dans le domaine de la création d'entreprise ont permis d'atteindre des résultats intéressants qui ne seraient utiles que si la RDC arrive effectivement à promouvoir les initiatives privées par la création d'emplois.

Page 3

## ÉDITORIAL

## Au-delà ...

Au-delà des tensions qui ne cessent de croître dans la sphère internationale à cause du conflit commercial qui oppose les Etats-Unis à la Chine, de la guerre larvée qui se précise dans le golfe Persique, de la déstabilisation qui gagne la région du Sahel, il est un domaine qui pourrait bien, à brève échéance, se trouver impacté directement par la combinaison de ces crises: celui de la finance mondiale.

Comme on l'a vu ces derniers jours, les incertitudes qui s'aggravent sur le plan géopolitique ont un effet direct, très direct, sur les cours des bourses en Asie, en Europe et en Amérique. Si l'on n'en est pas encore à un effondrement général comme ceux qui ont coûté si cher à la communauté internationale dans le passé, tous les feux semblent se mettre au rouge à Wall Street, à la City de Londres, à Paris, à Beijing, à Shanghai, à Tokyo et autres grandes places de la planète financière.

Survenant dans un moment crucial où l'endettement des Etats - et pas seulement celui des pays en développement - ne cesse de s'accroître comme on le voit en France où la dette publique dépasse aujourd'hui les 2 320 milliards d'euros, le mouvement qui semble se dessiner est plus qu'inquiétant. Il conduit les Banques centrales des grandes puissances à accroître considérablement leurs réserves d'or - plus de six cent cinquante tonnes de lingots pour la seule année 2018 et trente quatre mille tonnes d'or au total ! - mais fait aussi peser sur les bourses des cinq continents une menace pire que celle qui a provoqué la crise dite des « subprimes », partie des Etats-Unis en 2007.

Il ne nous appartient évidemment pas de dire comment la communauté mondiale peut aujourd'hui se mettre à l'abri d'un cataclysme pire que celui qui dévasta les économies riches de l'hémisphère nord dans les années trente du siècle précédent. Mais il nous revient, à nous observateurs de la scène qui se joue sous les yeux des générations présentes, de rappeler que l'Histoire ne cesse de se réécrire. Et qu'il convient donc d'en rappeler les effets désastreux à ceux qui seraient tentés de l'oublier.

Dans le temps où les pays comme le nôtre s'emploient à réduire leurs dettes avec l'aide de la communauté internationale, ne perdons pas de vue ce contexte général.

*Le Courrier de Kinshasa*

## ATROCITÉS DE MAI 2002 À KISANGANI

## Human rights watch met en cause le général Gabriel Amisi

L'ONG internationale appelle à des poursuites contre le chef d'état-major général adjoint des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc) pour « son implication directe dans ces abus ».

Le général Gabriel Amisi Kumba dit « Tango Four » serait impliqué dans les innombrables atrocités commises dans la ville de Kisangani, dans l'ex-Province orientale, par le le Rassemblement congolais pour la démocratie-Goma (RCD-Goma), un mouvement rebelle soutenu à l'époque par le Rwanda. « Pour écraser une mutinerie, les membres du haut commandement du RCD-Goma ont coordonné une violente campagne de répression, tuant sans discernement des civils, exécutant sommairement des combattants capturés et commettant de nombreux viols, des passages à tabac et des pillages systématiques. Plus de cent soixante personnes ont été tuées en quelques jours », révèle Human rights watch (HRW)HRW, dans un rapport publié le 15 mai. Cette ONG internationale, active dans le domaine des droits de l'homme, affirme avoir mené des recherches à ce sujet. Selon elle, le général Gabriel Amisi, alors chef d'état-major adjoint chargé de la logistique des troupes du RCD-Goma, a été directement impliqué dans ces abus. « Il a été vu au pont sur la Tshopo, peu avant que des combattants du RCD-Goma n'exécutent sommaire-



ment des agents de police et des militaires », admet HRW. Elle l'accuse également d'avoir été à la tête des troupes qui, en septembre 2002, ont massacré au moins cinquante-six civils et probablement enlevé beaucoup d'autres, lors d'une offensive contre une milice Maï-Maï, alliée au gouvernement congolais. HRW invite le chef de l'Etat à le relever de ses fonctions au sein des Fardc et de faire justice aux victimes de ces atrocités. « L'actuel président de la RDC, Félix Tshisekedi, a

affirmé qu'une des priorités de son administration serait de faire rendre des comptes aux responsables ayant commis des abus, pour certains crimes du passé. Dix-sept ans après que les terribles crimes du RCD-Goma eurent secoué Kisangani, il devrait tenir sa promesse, démettre Amisi de son poste et aider les victimes et leurs familles à obtenir enfin justice », lit-on dans ce rapport.

*Lucien Dianzenza*

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngoni

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaïne Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél.: 06 700 09 00 /  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## FINANCES PUBLIQUES

# Jean-Claude Katende dénonce la gestion de la Banque centrale du Congo

Le juriste et penseur libre soutient ses allégations par l'exemple de la faillite de la Coopéc/Imara ainsi que celui du paiement des avances fiscales directement à la banque par la Générale des carrières et des mines (Gécamines).

Dans l'une de ses pages d'opinions du 15 mai, le président de l'Association de défense des droits de l'homme (Asadho) note que la Coopérative d'épargne/Imara, qui avait 7 510 membres avec une épargne qui s'élevait à 6 675 694 dollars américains, serait tombée en faillite à cause de la négligence de la Banque centrale du Congo (BCC), qui lui avait donné l'autorisation de fonctionner alors qu'elle n'avait pas produit tous les documents et les garanties exigées par la loi. « A ce jour, ses membres ne sont jamais entrés en possession de leur argent, ses dirigeants s'étant volatilisés dans la nature », a regretté Jean-Claude Katende. Parlant du paiement des avances fiscales directement à la BCC, le juriste relève qu'il était connu de tout le monde que le paiement des taxes, impôts et redevances passe par les régies financières, après les banques commerciales et à la BCC, à la fin. Ceci, rappelle-t-il, est le circuit normal qui assure la transparence et la traçabilité des revenus publics. Il fait



Jean-Claude Katende

constater qu'avec la complicité de la banque centrale, entre 2009 et 2016, la Gécamines n'a pas respecté ce circuit. Elle versait, a-t-il admis, plus de 301 millions de dollars américains au titre d'avances fiscales directement à la BCC, en mallette

de billets de banque. En 2018, cette société a encore versé près d'un demi-milliard de dollars par le même mécanisme. Le président de l'Asadho, dont l'association est parmi les structures les plus actives dans le processus de l'Initiative de

Transparence dans les industries extractives (Itie), a indiqué, par ailleurs, qu'en 2014, l'Itie/RDC avait recommandé à la BCC et à la Gécamines DE ne plus recourir à ce mécanisme flou pour effectuer des avances fiscales. Mais, selon lui, cette

pratique continue. S'appuyant sur ces deux exemples, Jean-Claude Katende se dit convaincu que la BCC n'est pas gérée dans le respect des lois et qu'elle aurait des pratiques qui favorisent la mauvaise gestion de l'argent de l'Etat. Plus encore, il avance que la polémique entre la présidence de la République et la BCC, au sujet du déficit ou l'excédent budgétaire sur la période de janvier à mars/avril, ne devrait pas exister si la banque centrale faisait sérieusement son travail. « Il n'est pas surprenant que la BCC, gérée dans ces conditions, soit à la base de la polémique spécifiée ci-dessus », a-t-il dit.

Cette analyse conduit le président de l'Asadho à préconiser l'audit de la BCC et le changement de l'équipe qui la dirige, comme gages pour le président de la République, Félix Tshisekedi, et le gouvernement qui sera mis en place, pour atteindre leurs objectifs en matière de meilleure gestion des finances publiques.

Lucien Dianzenza

## ENTREPRENEURIAT

## Une innovation pour suivre le processus de création d'une entreprise

**Le système l'e-guce permet de tracer les différentes étapes du traitement de dossier au niveau du Guichet unique de création d'entreprise (Guce).**

L'indicateur Doing business «Création d'entreprise» continue d'enregistrer des innovations et non des moindres. Avec e-guce, les créateurs d'entreprise en République démocratique du Congo (RDC) ont la latitude de suivre en ligne l'état d'avancement de la procédure d'immatriculation de leur entreprise.

Pour rappel, l'immatriculation d'une personne physique ou morale passe par des principales étapes : le contrôle de forme et de fond; l'ordonnancement à la direction générale des ressources administratives, domaniales et de participations; le paiement à la banque présente au Guce; la saisie de l'immatriculation et enfin les administrations externes, notamment l'envoi des informations et documents à l'Idnat, la DGI, l'INPP et la CNSS.

Actuellement, les réformes en cours dans le domaine de la création d'entreprise ont permis d'atteindre des résultats intéressants. Il y a, par exemple, la réduction du coût de

création d'entreprise d'une société à quatre-vingts dollars américains contre cent vingt dollars. Quant aux établissements, leur création en RDC passe à trente dollars américains au lieu de quarante dollars. Enfin, autres avantages, la réduction du nombre de formalités de procédures de quatre à trois.

Bien entendu, ces résultats ne seraient utiles que si la RDC arrive effectivement à promouvoir les initiatives privées par la création d'emplois. Un réel engouement aurait pour effet direct de lutter contre le chômage et la pauvreté. Entre mai 2013 et mars 2019, il y a eu un total de 62 879 entreprises et établissements créés.

Entre-temps, les efforts se poursuivent sur le terrain pour se rapprocher des usagers des services. Le 29 mai, le Guce va lancer son antenne de Matete, située au bâtiment du Tribunal de commerce. Elle sera compétente pour toutes les formalités au profit des entreprises dont les sièges sont situés aux districts de Tshangu et du Mont Amba.

Laurent Essolomwa

## RIPOSTE CONTRE EBOLA

## Quatre-vingts points de contrôle sanitaire mis en place

**Chaque jour qui passe, le ministère de la Santé et ses partenaires ne lésinent pas sur les stratégies à adopter pour éradiquer l'épidémie qui n'a que trop duré, dépassant le cap de mille décès.**

Le bulletin quotidien du ministère de la Santé sur la situation épidémiologique d'Ebola, dans le Nord-Kivu et l'Ituri, renseigne qu'à la date du 14 mai, quatre-vingts points d'entrée et de contrôle sanitaire ont été mis en place dans les deux provinces. Ce renforcement de contrôle vise à protéger les grandes villes du pays et éviter la propagation de l'épidémie dans les pays voisins.

Toute personne qui entre ou sort du pays est soumise à ce contrôle. Le 13 mai, il a été fait état de 306 191 voyageurs qui sont passés à ces points de contrôle et d'entrée, dont huit cent dix (0,3 %) ont refusé le screening (prise de température) et neuf cent vingt-huit (0,3%) ont refusé le lavage des mains. Depuis le début de l'épidémie, la dixième du genre, le cumul des voyageurs passés par les

points de contrôle sanitaire est de près de soixante millions.

Huit cent trente-six personnes ont été vaccinées, portant à la date du 13 mai le total de personnes vaccinées à 115 389, depuis le début de l'épidémie. Parmi celles-ci, 31 130 sont des contacts à haut risque, cinquante-cinq mille sont des contacts de contacts et vingt-huit mille des prestataires de première ligne.

Le seul vaccin à être utilisé dans cette épidémie est le rVSV-Zebov, fabriqué par le groupe pharmaceutique Merck, après approbation du Comité d'éthique dans sa décision du 19 mai 2018.

A ce jour, le cumul des cas est de 1720 dont 1632 confirmés et quatre-vingt-huit probables. Mille cent trente-six décès ont été documentés dont mille quarante-huit confirmés et quatre-vingt-huit probables. Quatre cent cinquante-neuf personnes ont été déclarées guéries.

Blandine Lusimana

## EPIDÉMIE

## Le chikungunya sévit à Kinshasa

Vu la persistance de la maladie qui prend de plus en plus de l'ampleur dans la ville-province et ailleurs, sa déclaration officielle par les pouvoirs publics devient plus qu'urgent.

Cela fait plusieurs mois déjà depuis que la maladie à virus chikungunya est présente à Kinshasa. Partie du Kongo central où elle a réapparu, grâce aux alertes lancées par des laboratoires spécialisés de la province, la maladie a finalement étendu ses tentacules jusqu'à Kinshasa où elle s'est vite propagée, facilitée par l'environnement insalubre de la ville-province.

Les agents vecteurs que constituent les moustiques aèdes sont déjà à l'œuvre dans la capitale et plus particulièrement dans la commune de Mont Ngafula, dans la périphérie ouest, qui paie le prix de sa promiscuité avec le Kongo central. La confirmation avait été faite par Jean-Jacques Muyembe, le directeur général de l'Institut national de recherche biomédicale (INRB). Aujourd'hui encore, des cas continuent à être signalés dans cette partie de la capitale, mais aussi, dans les communes de Ngaliema, Selembao et Ngiri-Ngiri.

Non-listée pour être mise sous surveillance, la maladie à virus chikungunya continue de sévir à Kinshasa sous le regard désintéressé des autorités qui tardent à la déclarer publiquement. Et pourtant, chaque jour qui passe, des patients atteints par ce virus inondent les centres de santé en quête d'une thérapie du reste à inventer. En effet, la maladie est jusqu'à ce jour sans vaccin ni traitement approprié et n'est traitée que par

ses symptômes : fièvre, forte fièvre, maux de tête, arthralgies, c'est-à-dire des douleurs fortes et persistantes aux articulations. Elle prend sept à dix jours d'incubation avant de se manifester et est diagnostiquée suivant son évolution. Non mortelle, elle peut toutefois l'être si elle trouve d'autres maladies dans le corps infecté.

Vu sa persistance et son ampleur à Kinshasa, les autorités sont appelées à prendre des mesures d'encadrement pour contenir son effet dévastateur. Les spécialistes exhortent le gouvernement à engager une « lutte vectorielle » et un contrôle de la population vectorielle afin de maintenir des densités de vecteur sous un seuil ne permettant pas la transmission du virus à grande échelle. A ceci s'ajoutent des mesures préventives telles que l'assainissement des milieux domestiques et éducatifs, et des mesures d'urgence comme la pulvérisation d'insecticides. Il a, en effet, été prouvé que la proximité des sites de reproduction des moustiques avec l'habitat humain est un facteur de risque très significatif.

Découvert depuis 1963 en Tanzanie et tirant son nom de la langue swahili, la position « courbée » que prend une personne atteinte de cette maladie, le chikungunya est apparu pour la première fois en République démocratique du Congo en 1958, dans les territoires de Doruma (Haut-Uele) et Gemena (Sud-Ubangi). Elle est réapparue en décembre 2018.

Alain Diasso

## Négligence des pouvoirs publics

Le chikungunya a été au centre d'une matinée d'information, le 14 mai au laboratoire Vétérinaire de Kinshasa, à l'intention des journalistes membres de l'Association des communicateurs en santé.

L'objectif a été d'informer les professionnels des médias de leur degré d'implication dans la lutte contre cette maladie, afin de mener un plaidoyer auprès des décideurs qui jusque là ne communiquent pas assez à ce sujet.

« Cette rencontre s'est tenue pour qu'ensemble, journalistes et scientifiques puissent réfléchir sur l'épidémie de chikungunya », a expliqué le Pr Justin Masumu, directeur des études du Centre interdisciplinaire de gestion du risque sanitaire (CIGRS), organisateur de l'activité. « À travers cette journée, notre souci est de faire en sorte que le journaliste, qui constitue le quatrième pouvoir, puisse s'imprégner de cette information, afin de l'amener vers les décideurs dans l'objectif de lutter contre cette maladie aux lourdes conséquences économiques », a-t-il précisé.

L'épidémie de chikungunya, a dit le Pr Justin Masumu, a commencé dans la zone de santé de Mont Ngafula I et II. Elle a été signalée aussi dans les communes de Gombe et Selembao. Actuellement, la maladie s'est déclarée à Matabi, au Kongo central.



Une vue des participants à la matinée d'information

Cependant, a-t-il ajouté, il est difficile d'avoir des données exactes sur le nombre des personnes touchées, parce que cette maladie n'est pas sous surveillance. « Si vous allez dans beaucoup de centres médicaux, on vous dira qu'il y a eu des cas de chikungunya, mais la transmission de l'information ne s'est pas faite. Par manque des données, il n'y a pas moyen de connaître combien de gens ont été atteints par cette maladie, combien de décès y-a-t-il eu, combien des survivants », a-t-il fait remarquer, tout en soulignant qu'« il n'y a pas encore une riposte contre cette épidémie ».

Le directeur des études du (CIGRS) a indiqué qu'il est temps d'organiser la lutte contre cette grave maladie pour éviter que la situation devienne intenable.

En cette période d'examen

d'Etat, Justin Masumu s'est inquiété pour les élèves qui, une fois touchés par cette maladie, risqueraient de perdre l'année. « Surtout maintenant que les élèves préparent les examens d'Etat, cette situation risque de gâcher toute une année scolaire. Nous pensons qu'il est temps de lutter contre cette maladie », a-t-il préconisé. Le chikungunya, selon l'orateur, présente les mêmes symptômes que le paludisme et il n'existe ni vaccin ni traitement curatif. Le traitement est plutôt symptomatique, c'est-à-dire que ce sont les signes de la maladie qui sont soignés. Il a également fait savoir que le virus Aedes qui transmet le chikungunya est aussi à l'origine de la dengue, du zika et de la fièvre jaune.

Blandine Lusimana

## COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

## Real de Kinshasa accède en phase finale

Le club de la commune de Bandalungwa s'est qualifié, le 14 mai au stade Tata Raphaël, dans le groupe A de la zone de développement Ouest, après avoir battu l'AS Vutuka de Kikwit par deux buts à zéro, en seconde journée de ce groupe.

Les deux buts de Real de Kinshasa ont été inscrits par Malula Ndomanueno, à la 42e mn sur penalty, et Nono Kuzu à la 86e. Avec ce succès, ce club a fini la phase des poules en tête, totalisant quatre points, devant le FC MK (deux points), club de l'homme d'affaires Max Moke Nzangi qui n'a donc pas pu se hisser en phase finale de cette compétition. Vutuka est dernier du groupe avec un petit point engrangé.

Real de Kinshasa est le cinquième club qualifié en



Real de Kinshasa qualifié pour la phase finale de la 55e Coupe du Congo de football

phase finale, rejoignant ainsi le détenteur du trophée,

AS Nyuki de Butembo, et l'OC Bukavu Dawa pour

la zone est; l'AS Malole de Kananga et le FC Saint Eloi

Lupopo de Lubumbashi pour la zone Centre Sud.

La Jeunesse sportive de Kinshasa (JSK) est la seconde équipe qualifiée pour la phase finale, ayant fini première du groupe B de la zone Est grâce à un meilleur goal average. En effet, la JSK a marché sur la formation de BM Sport par neuf buts à zéro, le 15 mai, au stade Tata Raphaël, en match de la troisième journée. En seconde explication, le FC Renaissance du Congo a été tenu en échec par l'AS Veti Club de Matadi par un but partout. In globo, les six qualifiés pour la phase finale de la 55e Coupe du Congo, prévue du 25 au 29 mai à Kinshasa, sont connus. Il s'agit donc de Lupopo, Malole, Nyuki, Bukavu Dawa, Réal de Kinshasa et JSK.

-Martin Engimo

## LINAFOOT/LIGUE 1

# Mazembe bat Maniema Union à domicile

Les Corbeaux de Lubumbashi se sont imposés face à leur adversaire, à Kindu, en match en retard du championnat national de football, confortant son leadership. Ils ont déjà été sacrés champions du Congo 2019.

Déjà champion du Congo, le Tout-Puissant Mazembe a battu, le 15 mai au stade Joseph-Kabila de Kindu, l'AS Maniema Union, par un but à zéro. Jackson Muleka a inscrit l'unique but de la partie à la 84e mn, portant son compte-but à vingt-trois. Il est le meilleur buteur de la saison, en voie de battre le record de l'attaquant Jean-Marc Makusu qui a marqué vingt-quatre buts avec V.Club, la saison dernière. Il reste un match aux Corbeaux de Lubumbashi pour boucler leur saison et à Jackson Muleka d'égaliser Makusu s'il marque au cours de cette dernière rencontre, le 18 mai, contre Renaissance du Congo.

Avec quatre-vingts points grappillés en championnat national, les poulains de l'entraîneur Pamphile Mihayo, récemment éliminés en demi-finale de la Ligue des champions d'Afrique par les Tunisiens d'Espérance de Tunis, tiennent à atteindre la barre de quatre-vingt-trois points.

Quant aux joueurs de Maniema Union, ils demeurent à la troisième place du classement provisoire avec cinquante-sept points, juste derrière les Immaculés du Daring Club Motema Pembe (DCMP), qui comptent soixante points. Les deux équipes qui se disputent la troisième place qualificative pour la Coupe de la Confédération ont encore chacune un match à livrer pour achever leur saison



Le TP Mazembe de Lubumbashi

sportive.

Maniema Union va offrir son hospitalité à Renaissance du Congo à Kindu, alors que

DCMP jouera sa qualification en C2 africaine au stade Amani de Bunia, contre la formation locale de Mont Bleu. Les deux

matchs sont programmés pour le 22 mai. L'on rappelle que l'AS V.Club a fini deuxième avec soixante-quatorze points.

**Martin Engimo**

## FOOT-TRANSFERTS

## Masuaku convoité par Tottenham, Lukoko intéresse Konyaspor, Assombalonga pressenti à Sheffield Utd

Le mercato d'été a quasiment commencé et l'on pourrait enregistrer des mouvements de la part des joueurs congolais.

Le latéral gauche international congolais, Arthur Masuaku, est convoité Tottenham en Angleterre. Selon le tabloïd anglais «The Sun», l'ancien l'OS Fives à Lille, passé par Lens et Valenciennes en France, Olympiakos de Pirée en Grèce et actuellement à Westham en Angleterre intéresse les Spurs qui veulent compenser un probable départ de Dany Rose. Et Masuaku viendra épauler Ben Davies sur le flanc gauche de la défense.



Arthur Masuaku

Le Borussia Dortmund et la Fiorentina en Italie ont manifesté le même intérêt pour le joueur congolais, arrivé à Londres en 2016 en provenance d'Olympiakos pour sept millions d'euros. Il est sous contrat avec Westham jusqu'en 2020. Et les Hammers n'ont pas ex-

clu de le prolonger, lui qui a disputé vingt-sept matchs cette saison dont vingt-trois en Premier League, deux en Coupe d'Angleterre, et deux autres en Coupe de la Ligue. Récemment visité par le sélectionneur de la RDC, Florent Ibenge, Ar-

thur Masuaku pourrait disputer la 32e édition de la Coupe d'Afrique des nations en Egypte avec les Léopards.

Un autre Congolais évoluant en Angleterre, l'attaquant Britt Assombalonga, pourrait faire ses débuts en Premier League, après deux saisons passées en Championship (D2 anglaise). Le buteur de Middlebrough attire l'attention de Sheffield United qui est assuré de jouer en

Premier League, la saison prochaine. L'ancien joueur de Nottingham Forest serait même leur priorité pour le mercato d'été, fait savoir la presse britannique. Sheffield United pourrait formuler une offre à hauteur de quinze millions de livre sterling afin de convaincre la direction de Middles-

brough de laisser partir Britt Assombalonga, auteur cette saison de seize buts



Britt Assombalonga

avec Boro. Certes, il n'y a encore rien d'officiel en ce qui concerne les négociations, d'autant plus que le Congolais (qui pourrait certainement se retrouver sur la liste du sélectionneur Florent Ibenge pour l'Egypte 2019) est lié à Boro

jusqu'en 2021.

Un autre international Congolais qui pourrait changer d'air, c'est le milieu offensif Jody Lukoki de Ludogorets en Bulgarie. Il est pisté par Konyaspor en Turquie, ancien club du défenseur congolais Wilfried Moke. Des émissaires du club turc se sont rendus en Bulgarie pour débiter des négociations de transfert. Formé à Ajax d'Amsterdam, Lukoki a rejoint le club bulgare en 2015 en provenance de Pec Zwolle au Pays-Bas pour un million d'euros. Il s'est imposé à Ludogorets où son contrat a été prolongé jusqu'en 2020. Il a disputé quarante matchs cette saison, toutes compétitions confondues, avec un bilan de huit buts et quatre passes décisives.

**M.E**

## ENVIRONNEMENT

## Des scientifiques font l'état des lieux des énergies renouvelables

Un atelier visant à faire le point et projeter l'avenir des énergies renouvelables au Congo se tient à Brazzaville du 15 au 17 mai.

Les énergies renouvelables sont des sources d'énergie dont le renouvellement naturel est assez rapide pour qu'elles puissent être considérées comme inépuisables à l'échelle du temps. « Ces énergies sont produites à partir du soleil, de l'eau, de l'air, du sol de la matière organique et les effluents naturels ou de récupération... Elles contribuent à limiter les émissions de gaz à effet de serre, constituent un des leviers essentiels de transition énergétique décarboné », a expliqué le représentant de l'Unesco, Jean Pierre Ilboudo, à l'ouverture des travaux de l'atelier.

Les énergies renouvelables, a-t-il poursuivi, sont des vecteurs très importants de lutte contre les changements climatiques et d'amélioration de la vie socio-économique de la population.

Selon le directeur de cabinet du ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation



La photo de famille des participants à l'atelier après la cérémonie d'ouverture

technologique, Jean Claude Boukono, le Plan national de développement accorde une place de choix aux énergies renouvelables, dans le but de réaliser le boulevard énergétique et atteindre les objectifs du développement durable. Ceux-ci, en effet,

exigent aux Etats de disposer, entre autres, d'une énergie propre avec un coût abordable et de lutter contre les changements climatiques. Il a, par ailleurs, souligné qu'au plan national, les solutions alternatives à l'électrification hydroélectrique ont été réa-

lisées dans les zones rurales. La population, a-t-il poursuivi, s'est déjà appropriée les énergies renouvelables avec l'utilisation des hydroliennes montées à Moulenda, dans la sous-préfecture de Louingui, département du Pool. Y compris le photovoltaïque li-

mité à l'éclairage et au pompage des eaux de forage.

Le représentant de l'Unesco, pour sa part, s'est dit satisfait de la mise en place d'un centre d'excellence sur les énergies renouvelables à Oyo, dans le département de la Cuvette, avec l'appui financier de la société pétrolière Eni-Congo. « Nous vous accompagnons à la création d'une chaire Unesco sur les énergies renouvelables afin de vous ouvrir les portes de la coopération internationale et le développement d'une expertise solide dans ce secteur », a-t-il fait savoir.

Quant au directeur du Centre de recherche et d'initiation des projets de technologie, Michel Dzondo, il a indiqué que ces travaux de l'atelier sur les énergies renouvelables apporteront un appui indispensable à la diversification de l'économie.

Rominique Makaya

## LIBYE

## Emmanuel Macron envisage de rencontrer le maréchal Khalifa Haftar

Le président français entend discuter avec l'homme fort de l'est libyen qui a lancé une offensive controversée sur Tripoli, le 4 avril dernier, afin de relancer le processus politique dans le pays, a-t-on appris.

La rencontre entre les deux personnalités s'avère nécessaire pour tenter de trouver une solution durable à la crise libyenne, selon le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, qui s'exprimait le 14 mai devant l'Assemblée nationale. « La situation en Libye est très préoccupante parce que la feuille de route qui était proposée par les Nations unies (...) et qui avait failli trouver un aboutissement positif à Abou Dhabi (fin février) a été mise en échec à la fois par une initiative du maréchal Haftar et par une initiative, ou une non-initiative, du Premier ministre Sarraj », a-t-il déclaré.

« C'est la raison pour laquelle le président de la République a souhaité rencontrer l'un et l'autre pour appuyer l'initiative des Nations unies », a indiqué Jean-Yves Le Drian, ajoutant qu'il faut nécessai-

rement « inciter très fortement l'ensemble des parties à prendre le chemin de la négociation, à faire immédiatement un cessez-le-feu et à aboutir à une solution politique ».

Le 8 mai, Emmanuel Macron avait reçu le Premier ministre libyen, Fayeze al-Sarraj. A l'occasion, il avait « réaffirmé » le « soutien » de la France au chef du gouvernement libyen, qui accuse Paris de soutenir son rival Khalifa Haftar, et appelé à un cessez-le-feu « sans conditions ». Le président français « recevra

peut-être prochainement « Khalifa Haftar mais « rien n'est confirmé », selon l'Elysée.

« La France a toujours estimé que pour un règlement politique, tant Fayeze al-Sarraj que Khalifa Haftar sont incontournables, et elle entretient un dialogue avec les deux », a indiqué une source diplomatique française, en rappelant que le chef de l'Etat s'est déjà entretenu par téléphone avec le leader de la Cyrénaïque depuis le début de l'offensive. S'agissant du cessez-le-feu, la même source a

avancé qu'il implique que le maréchal Haftar reste sur ses positions actuelles. Ce que refuse totalement Fayeze al-Sarraj qui réclame un retour sur les positions d'avant le 4 avril.

En proie à l'instabilité depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye a de nouveau basculé dans une spirale de violences avec le lancement d'une offensive militaire sur Tripoli, siège du gouvernement d'union nationale (GNA) dirigé par Fayeze al-Sarraj.

L'homme fort de l'est libyen a appelé récemment

ses troupes à « infliger une leçon plus dure encore » aux forces du GNA qui défendent la capitale. Mais après plus d'un mois d'offensive de ses troupes pour s'emparer du contrôle de Tripoli, la situation semble dans l'impasse tant militaire que politique. Les forces fidèles au maréchal Khalifa Haftar, qui avaient pourtant fait une progression rapide, piétinent aux portes de la ville, barrées par les forces loyalistes. Des affrontements qui se déroulent quotidiennement dans la banlieue sud de la capitale ont déjà fait plusieurs centaines de morts.

Réagissant au climat qui prévaut en Libye, l'Union européenne a condamné l'offensive menée par les forces du maréchal Haftar, la qualifiant de menace pour la sécurité internationale, et appelé à un cessez-le-feu immédiat dans le pays.

Nestor N'Gampoula

**« La situation en Libye est très préoccupante parce que la feuille de route qui était proposée par les Nations unies (...) et qui avait failli trouver un aboutissement positif à Abou Dhabi (fin février) a été mise en échec à la fois par une initiative du maréchal Haftar et par une initiative, ou une non-initiative, du Premier ministre Sarraj »**

## DIPLOMATIE

## Les Etats-Unis et la Russie cherchent des terrains de rapprochement

Les deux parties ont convenu, le 14 mai, de réchauffer leurs relations en réglant certains dossiers épineux qui les opposent tels celui sur la Syrie ou « l'ingérence russe » dans les élections américaines de 2016, malgré de nombreux désaccords persistants.

La visite du chef de la diplomatie américaine, Mike Pompeo, à Sochi sur la mer Noire, où il a été reçu par le président russe après trois heures d'entretien avec son homologue, Sergueï Lavrov, avait pour but de briser la glace avec Vladimir Poutine. Il s'agissait de la rencontre au plus haut niveau entre responsables des deux puissances rivales depuis le sommet d'Helsinki de juillet.

L'occasion était tout indiquée pour Washington et Moscou de chercher à avancer ensemble sur plusieurs dossiers, notamment le conflit syrien qui a fait plus de trois cent soixante-dix mille morts depuis 2011, a poussé à la fuite des millions de personnes et morcelé le pays. Malgré cette volonté affichée, la liste des désaccords reste très longue entre les deux puissances rivales puisqu'aucune percée n'a

été annoncée : du Venezuela aux traités de désarmement, rien absolument n'a pas permis aux parties concernées de trouver des terrains d'entente.

« Nous avons dit à plusieurs reprises que nous voudrions rétablir des relations complètes », a assuré tout de même le président russe, ajoutant que le conflit syrien avait été évoqué au cours de leur entretien. Vladimir Poutine a plutôt choisi

**« Nous avons dit à plusieurs reprises que nous voudrions rétablir des relations complètes »,**

si de se concentrer sur les bonnes nouvelles.

S'agissant de l'enquête du procureur spécial Robert Mueller sur l'ingérence russe dans la présidentielle américaine, il l'a saluée, soulignant qu'elle était « assez objective » pour avoir conclu à l'absence de collusion entre

les présidents américain et russe. Le chef du Kremlin n'a nullement mentionné le fait que le rapport a établi une ingérence dans le scrutin, ce que son pays a toujours démenti. « Les faits montrent que ceux qui montent ce sujet en épingle n'ont pas de preuves », a, pour sa part, affirmé le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov.

La Maison-Blanche espère que la fin de l'enquête du

procureur qui a conclu, il y a moins de deux mois, à une ingérence russe dans la présidentielle de 2016 aux Etats-Unis mais pas à une collusion entre l'équipe du candidat Trump et la Russie permette de tourner la page de relations glaciales. Le sujet a empoisonné la première

partie du mandat de Donald Trump et entravé sa promesse de campagne de rapprochement avec le Kremlin. Il a néanmoins donné lieu à une passe d'armes entre Mike Pompeo et Sergueï Lavrov.

#### Assainir les relations bilatérales

En dépit des désaccords qui persistent sur d'autres dossiers, Mike Pompeo a assuré, à propos de la Syrie, que les deux pays ont désormais « une idée commune des points de blocage » du règlement politique et peuvent « travailler ensemble sur la manière de le débloquent ». Quant au dossier nucléaire nord-coréen, il a dit que Moscou et Washington avaient les « mêmes objectifs » bien que la rencontre chaleureuse entre Vladimir Poutine et Kim Jong Un, fin avril, ait contrasté avec le fiasco du sommet de Hanoï avec Do-

nald Trump en février.

En somme, les deux parties ont manifesté la volonté d'« assainir les relations » bilatérales, puisque Mike Pompeo a évoqué l'intérêt de Donald Trump pour un entretien en marge du sommet du G20 fin juin au Japon, a confié un conseiller du Kremlin, Iouri Ouchakov, assurant que les dirigeants russes étaient « prêts à tout contact ».

Notons que si Mike Pompeo semble avoir évité certains sujets qui fâchent avec Vladimir Poutine, il s'est, par ailleurs, opposé avec Sergueï Lavrov sur la crise politique vénézuélienne. Le chef de la diplomatie américaine a demandé notamment à la Russie de cesser de soutenir le président vénézuélien, Nicolas Maduro. « La démocratie ne s'établit pas par la force », a répliqué le ministre russe des Affaires étrangères.

Nestor N'Gampoula

## SOUDAN

## Accord trouvé pour une transition politique de trois ans

Le Conseil militaire au pouvoir dans le pays et des représentants des manifestants ont annoncé, le 15 mai, à l'issue de discussions marathon, un accord sur une période de transition politique de trois ans devant préparer un transfert du pouvoir aux civils.

« Nous sommes tombés d'accord sur une période de transition de trois ans », a déclaré à la presse le général Yasser Atta, membre du Conseil militaire qui a pris le pouvoir après l'éviction, le 11 avril dernier, du président Omar el-Béchir, emporté par une vague de protestations qui a commencé en décembre après le triplement du prix du pain.

Madani Abbas Madani, un représentant de l'Alliance pour la liberté et le changement (ALC), fer de lance du mouvement de protestation, a confirmé cet accord. Jusqu'ici, les manifestants voulaient une période de transition de quatre ans alors que l'armée voulait l'écourter à deux ans. Selon le général Atta, les six premiers mois de la période de transition de trois ans seraient consacrés à conclure des accords de paix avec les mouvements rebelles dans l'ouest et le sud du Soudan.

L'officier supérieur a également fait état d'un accord sur les prérogatives et la composition de la future assemblée législative. Elle comprendra, a-t-il précisé, trois cents membres désignés et sera constituée à hauteur de 67% par des représentants des manifestants, réunis au sein de l'ALC. Le reste de l'assemblée sera occupé par les forces politiques non affiliées à l'ALC.

Cette coalition réclame un transfert du pouvoir à une autorité civile et s'appuie sur le soutien de manifestants qui campent devant le QG de l'armée à Khartoum, depuis le 6 avril.

#### Quid du Conseil souverain ?

Le haut gradé soudanais n'a pas fait état d'un accord sur la composition du Conseil souverain, qui sera la haute autorité de la période de transition devant précéder le transfert total du pouvoir

aux civils. L'armée cherche à avoir la majorité au sein de ce conseil alors que l'ALC veut qu'il soit dominé par les civils. Le général Atta a toutefois promis « un accord total en moins de 24 h pour répondre aux aspirations du peuple ».

Les discussions, débutées lundi entre le Conseil militaire et l'ALC, ont donné lieu au premier jour à une entente rapide sur la structure des institutions de la période de transition, à savoir un Conseil souverain, un cabinet et une assemblée législative.

Mais des violences, qui ont fait six morts - cinq civils et un militaire - et de nombreux blessés, selon des sources médicales et militaires, ont fragilisé les pourparlers.

Madani Abbas Madani a précisé que les deux parties avaient décidé de former une commission d'enquête sur les violences mortelles lundi soir. Bakr Fayçal,

autre leader de la contestation, avait réclamé plus tôt une telle initiative pour « identifier et punir les responsables de ces violences ».

Le Conseil militaire avait attribué ces violences à des « éléments » cherchant à faire dérailler le processus politique. Mais l'ALC en a accusé l'armée. « Nous faisons porter l'entière responsabilité de ce qui s'est passé au Conseil militaire, parce qu'il est en charge de la protection des manifestants », a déclaré un leader du mouvement de contestation, Mohammed Naji al-Assam.

Le calme est revenu mardi dans la capitale mais dans la ville voisine d'Omdourman, des dizaines de manifestants ont bloqué des routes et incendié des pneus pour protester contre les violences.

#### L'ancien régime en cause

Sur le lieu du sit-in face au

QG de l'armée à Khartoum, des manifestants ont mis en cause les partisans du régime du président déchu, Omar el-Béchir. Certains ont pointé du doigt l'unité controversée de la Force de soutien rapide (RSF).

Composée de miliciens accusés par des groupes de défense des droits humains d'exactions au Darfour, la RSF fait désormais partie de l'armée soudanaise. Elle est commandée par le général Mohamad Hamdan Daglo, surnommé « Himeidti », également chef adjoint du Conseil militaire de transition.

Les incidents sanglants de la nuit avaient été précédés par de premières tensions : le 12 mai dans la soirée, des manifestants avaient bloqué une grande artère de Khartoum, la rue du Nil, en accusant les militaires d'avoir fermé un pont menant à leur sit-in permanent.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

## HOMMAGE

# L'Université Marien-Ngouabi célèbre Maurice Bonaventure Mengho et Marie Joseph Samba-Kimbata

Après quarante-cinq ans passés au service de l'enseignement et de la recherche, les deux éminents professeurs de géographie s'apprêtent à prendre un repos bien mérité.

Maurice Bonaventure Mengho et Marie Joseph Samba-Kimbata ont reçu l'hommage du Laboratoire des sciences géographiques, d'environnement et d'aménagement de la Faculté des lettres, des arts et des sciences humaines de l'Université Marien-Ngouabi (UNMG), dont ils sont titulaires depuis 1980, le 15 mai.

La cérémonie s'est déroulée à l'amphithéâtre 1600 de la Faculté des Sciences économiques. Pour cette célébration, une dizaine d'intervenants s'est succédé au pupitre. Collègues, disciples, étudiants..., tous ont rendu témoignage des qualités des deux hommes et relaté les moments marquant qu'ils ont eu



Maurice Bonaventure Mengho et Marie Joseph Samba-Kimbata lors de l'hommage

**Il faut ici reconnaître le rôle fondamental qu'ont joué dans la vie de ce département les Prs Maurice Bonaventure Mengho et Marie Joseph Samba-Kimbata qui ont contribué, au cours de ces nombreuses années, à l'affirmation de profondes évolutions, tant dans le contenu théorique de cette science que dans les approches méthodologiques qui sont attachées à la géographie »**

le privilège de partager avec eux. Enseignants à l'UNMG depuis les années 1980 jusqu'à la mise en place de l'école doctorale en 2000, les deux maîtres ont véritablement été à l'initiative et auteurs de nombreux événements scientifiques qui ont permis d'écrire les plus belles pages de la géographie du Congo. En géographie, ils ont incarné et incarnent encore presque sans partage l'autorité des choses dites.

Travail, rigueur, hommes de cœur, les vocables n'ont pas manqué pour définir les deux hommes et leurs œuvres. « Géographes, ils sont ; géographes, ils ont été ; géographes, ils resteront, pourvu que l'espace géographique ne vienne jamais à s'amenuiser », a soutenu l'un des intervenants au nom de la grande famille des géographes.

Dans son mot d'ouverture, le

recteur de l'UNMG, Jean Rosaire Ibara, a salué cet hommage rendu aux deux maîtres. « Il faut ici reconnaître le rôle fondamental qu'ont joué dans la vie de ce département les Prs Maurice Bonaventure Mengho et Marie Joseph Samba-Kimbata qui ont contribué, au cours de ces nombreuses années, à l'affirmation de profondes évolutions, tant dans le contenu théorique de cette science que dans les approches méthodologiques qui sont attachées à la géographie », a-t-il confié.

C'est ainsi qu'au-delà du 15 mai, plusieurs communications seront réalisées et auront, entre autres, comme thèmes de discussion «L'agriculture pluviale à Loudima : procédures de détection des périodes probables des semis»; « Incidences socio-économiques des migrations rurales dans la commune de Tchaourou (nord-bénin) » ; «Le tronçon routier Pointe-Noire-Dolisie : un facteur de dynamisation des activités socio-économiques dans la ville de Dolisie » ; «Aménagement du territoire et encadrement sanitaire au Gabon (...)».

Guillaume Ondzé

## VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUE










L'art dans sa Généralité, de la Tradition à la Modernité

Site : 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso immeuble les manguiers (Mipila) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville



## FORUM INVESTIR EN AFRIQUE

## Le partenariat public-privé au cœur de la cinquième édition

Le comité national d'organisation a eu une séance de travail, le 14 mai, avec la Banque mondiale et la Chine, coorganisatrices de l'événement qui se tiendra du 10 au 12 septembre, à Brazzaville. L'objectif étant de définir les thèmes et sous-thèmes, la logistique ainsi que les moyens financiers.

« Le but de notre rencontre était de se mettre d'accord sur les thèmes qui seront abordés pendant le forum. Les cinq thèmes qui seront déroulés lors du forum ont été acceptés, notamment le partenariat public-privé et le climat des affaires », a indiqué la représentante de la Banque mondiale (BM) au Congo, Korotoumou Ouattara. Elle a relevé que ce thème très important a pour objectif d'attirer l'investissement privé d'Afrique à accompagner le Congo dans la mise en œuvre de ses projets structurants. « Il est important que l'on puisse montrer à toute l'Afrique et à tous les par-

ticipants que le Congo est une terre d'investissement et de réalisation de grandes

affaires », a souligné la représentante de la BM.

Concernant le financement de

cet événement, les coûts seront partagés entre la BM, le Congo et la Chine dont incombera la plus grande responsabilité. Outre les finances, notons que la BM apportera également son appui technique pour aider le Congo à mieux présenter ses grands projets. Un appui particulier au climat des affaires sera apporté, en mettant l'accent sur le fait que le pays est décidé à faire du partenariat public-privé une stratégie. Cette cinquième édition a pour objectif de promouvoir la diversification des économies africaines et la création d'emplois, essentiels pour l'avenir du continent. Ce rendez-vous

examinera les moyens pour susciter les partenariats et la coopération régionale afin de soutenir les objectifs de développement que sont la diversification économique et la création d'emplois.

Rappelons que la première édition de cette initiative a eu lieu en juillet 2015, à Addis-Abeba, en Ethiopie, sur le thème « Partenariats pour accélérer les investissements, l'industrialisation et les résultats en Afrique ». Les éditions de 2016 et 2018 se sont tenues en Chine. Celle de 2017 par contre a eu lieu à Dakar, au Sénégal.

Lopelle Mboussa Gassia  
et Gloria Lossele (stagiaire)



Les organisateurs du forum autour d'une table ronde

## INTERVIEW

## Jean Philippe Ngakosso : « Nous voulons que la diaspora participe au développement du Congo »

Le secrétaire général adjoint du ministère des Affaires étrangères, chef du département des Congolais de l'étranger, explique dans cette entrevue les enjeux de la création de sa structure, ainsi que ses missions avant de projeter l'avenir.

**Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Qu'est-ce qui justifie, selon vous, la création du département des Congolais de l'étranger ?**

**Jean Philippe Ngakosso (J.P.N.) :** La volonté de créer un département des Congolais de l'étranger répond à un vœu cher au chef de l'Etat : celui de mieux organiser la présence de nos compatriotes de l'extérieur, afin de les associer au processus du développement national. L'on se souvient qu'en juillet 2015, lors de la tenue du dialogue de Sibiti, parmi les réformes à engager dans le cadre de l'évolution des institutions, figurait en bonne place la prise en compte de la diaspora. Désormais, au ministère des Affaires étrangères, tout un département est dédié à cette frange de notre population qui vit à l'extérieur. Celui-ci est dirigé par un secrétaire général adjoint qui a rang et prérogatives d'ambassadeur non résident. Les missions dévolues à ce département consistent à proposer des stratégies visant à encourager les Congolais de l'étranger à s'impliquer dans le processus du développement national ; engager une réflexion sur les activités à mener par les institutions nationales afin de favoriser le partage d'expériences et d'optimiser l'apport des Congolais de l'étranger dans le développement du pays ; faciliter l'installation des structures

des Congolais de l'étranger au Congo ; centraliser les informations sur les Congolais de l'étranger selon leur domaine d'activité, etc.

Le département des Congolais de l'étranger comprend quatre directions : la direction de l'identification et des études, la direction de la protection et de l'assistance, la direction de l'appui aux initiatives d'insertion, la direction des droits civiques et politiques. Toutes ces directions ont des missions spécifiques. Elles comprennent huit divisions.

**L.D.B. : Quelles sont les actions que vous avez entreprises depuis votre nomination à la tête de ce département ?**

**J.P.N. :** C'est une question importante dans la mesure où elle nous renvoie à la nature même de ce département. Dès notre arrivée, nous avons réuni nos collaborateurs et nous nous sommes donné une feuille de route qui répondait à quelques points précis, à savoir l'état des lieux, la relance des points focaux, la création d'un portail web, le suivi de la gestion du dossier des passeports, les missions d'imprégnation dans certains pays emblématiques dans la gestion de leurs diasporas (Sénégal, Maroc, Mali et Cameroun), l'initiation des textes juridiques utiles à une meilleure

gestion de nos compatriotes de l'extérieur.

**L.D.B. : Qu'en est-il de la gestion des passeports ?**

**J.P.N. :** C'est une initiative salutaire du gouvernement. Les équipes du ministère de l'Intérieur ont sillonné certains pays pour, notamment, y installer des centres d'enrôlement. Ce qui fait qu'aujourd'hui, certains compatriotes vivant dans des pays comme la France, les Etats-Unis, la Russie, la Chine, Cuba et l'Afrique du Sud ont déjà reçu ces équipes. C'est un travail qui a démarré et qui se poursuivra.

**L.D.B. : Que peut-on retenir sur le plan de la représentativité des Congolais de l'extérieur dans les institutions consultatives ?**

**J.P.N. :** Certaines places ont été réservées pour les Congolais de l'étranger au Conseil national du dialogue et au Conseil consultatif de la jeunesse. Dans le cadre d'une bonne gestion de ces compatriotes, d'autres textes juridiques sont à prévoir. Nous pensons à un avant-projet de loi qui devra instituer un Conseil représentatif des Congolais résidant à l'extérieur. Ses démembrements seront des conseils de base installés dans chaque pays où résideront nos compatriotes. Donc, des initiatives importantes sont en train d'être prises



en vue de permettre à ce qu'ils soient mieux représentés et que leurs intérêts soient mieux défendus. Sur ce point, le rôle des missions diplomatiques sera déterminant.

**L.D.B. : Comment entendez-vous procéder pour renforcer les liens de la diaspora congolaise avec le pays d'origine ?**

**J.P.N. :** Nous sommes en train d'initier les textes qui permettront à nos compatriotes d'être mieux organisés. C'est toute une culture que nous forgerons avec eux. Nous pensons que les compatriotes, sur certaines questions qui les concernent, doivent être consultés. Dans le cadre des ressources humaines non disponibles, ils peuvent apporter leurs expertises. Par exemple, dans les domaines de l'enseignement et de la santé. Il faut noter que, sur ce dernier point, certains de nos compatriotes rentrés au pays exercent dans quelques établissements sanitaires. Ils le font professionnellement et c'est au grand bonheur de tous.

Le département des Congolais de l'étranger vise à permettre à nos compatriotes d'être plus

utiles au développement de notre pays. Si nous pensons que le pays a souffert pour beaucoup d'entre eux, le moment est venu de lui renvoyer l'ascenseur. En créant ce département, le gouvernement est résolu à les mobiliser afin qu'ils participent au développement du pays. Pour y parvenir, nous devons savoir qu'il y a un certain nombre d'éléments utiles.

**L.D.B. : Qu'envisagez-vous d'entreprendre au cours des prochains mois dans le cadre de vos missions ?**

**J.P.N. :** Nous aurons un agenda chargé et notre axe de travail sera focalisé autour de cinq points prioritaires. Le premier sera la rencontre avec nos compatriotes ; le deuxième le recensement ; le troisième sera relatif à la création des conditions permissives au retour et à la réinsertion ; le quatrième, l'organisation de ces compatriotes en vue de leur mobilisation afin qu'ils participent réellement au processus du développement ; enfin le cinquième point est le respect des lois et règlements des pays d'accueil.

Propos recueillis  
par Christian Brice Elion

## MUSIQUE

# Le groupe Ndimba donne un concert engagé

Le spectacle a eu lieu le 14 mai, au Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville, dans le cadre de la Semaine culturelle des peuples autochtones Aka, qui s'achèvera le 18 mai.

C'est sur le thème « L'école de la forêt » que le groupe Ndimba a ébloui les spectateurs métissés, à majorité occidentaux, par des chants et danses.

Ce peuple, dont l'éducation est souvent méprisée par certains, a pourtant démontré que sa culture sanctionne de nombreux crimes qui sont également condamnés par l'humanité. Michel Kossi, jouant à l'arc musical, tambour et chant ; Gaston Motambo, (tambour et chant) ; Espérance Moundanga (chant) ; Henriette Potolo (chant) ; Angélique Manongo (chant), et Sorrel Eta (percussion et coordination artistique), ont été à la hauteur de l'événement, avec un répertoire très riche, dénonçant la polygamie, le viol, l'inceste et plusieurs violences à la femme.

Le répertoire du groupe Ndimba était constitué de dix chansons contenues dans ses trois albums, à savoir « Moaka na Ndimba » ou L'homme et la forêt ; « Makingo ma beeto Baaka » ou Les voix des femmes Baaka ; et « Makingo ma Ndimba » ou Les voix de la forêt.

## « C'est dur la polygamie »

Le groupe a fait son entrée sur scène par la chanson « Ambanda », exprimant le mariage polygame. A travers cette chanson, les femmes



Le groupe Ndimba sur scène

Aka ont montré le côté difficile de cette union. « C'est dur la polygamie », ont-elles chanté. Sitôt après, le groupe a interprété « Bobé » qui n'est autre qu'un esprit de la forêt qui apparaît pendant les moments de réjouissance. En effet, ces moments chez les Aka c'est lorsque la vie est belle au campement. Il y a à manger, à boire, pas d'accident, pas de décès. Enyomon ou esprit de la forêt peut aussi apparaître pendant le moment du retrait de deuil pour rendre hommage à la personne défunte à travers des danses.

« Houya » a été la troisième chan-

son. Il s'agit, dans cette chanson, d'un homme qui s'est séparé de sa femme et cette dernière lui dit de façon claire : « Même si tu m'abandonnes, mon frère prendra soin de moi ». Cela fait aussi partie d'Enyomon. Au cours de ce concert, l'instrument a été mis également en valeur, notamment l'arc musical, à travers la chanson « Mbela ». Cet instrument rend la chasse favorable et pas n'importe quelle chasse, spécialement celle des pièges à coller (Epombo). « Nganda Manionga » ou arc musical, complément de Manionga, est une chanson qu'inter-

prête le maître chasseur pour amener les animaux vers les pièges.

« Diyengue », en français yodel, est une technique des chants des pygmées. C'est une alternance des voix de tête et des voix de la poitrine. « Diyengué » a été mis en exergue au cours de ce concert. Les femmes, de leur côté, se sont exprimées à travers la danse « Lindzanga » qui s'exécute lorsqu'une femme qui a mis au monde présente officiellement son enfant à tous, ou lorsqu'une danseuse trouve la mort.

Groupe engagé, le Ndimba a dénoncé certains méfaits à travers des

chansons comme « Mobila ». Alors que dans la chanson « Kosse », il est dénoncé le viol, dont l'auteur est un monsieur qui a le pouvoir magique, endormant les femmes pour les violer par la suite. Le concert a pris fin par la chanson « Bokole koula », un homme qui a un corps énigmatique vénéré par les dames.

A l'issue du spectacle, l'ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela, Annibal Jose Marques Munoz, a déclaré : « Nous avons des tam-tams qui ressemblent à ceux utilisés par le groupe Ndimba que nous appelons Koumako et que nous jouons assis comme ici. Je me suis senti très à l'aise. J'ai même vibré avec la culture Aka. Je me rends compte que c'est le même esprit, le même feeling, le même rythme, celui de la culture Aka et de la culture afro vénézuélienne. Ce n'est pas une découverte parce que nous l'avons toujours su, mais c'est très émouvant pour partager en live cette expérience. Nous avons vu avec le responsable de ce groupe pour voir comment approfondir nos relations au niveau des échanges culturels. Félicitations et vive le peuple Aka ».

**Bruno Okokana & Larsain Polmer Nkenda (stagiaire)**



**LIBRAIRIE  
LES MANGUIERS**

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

**Des :** Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace  
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

**Ouvert**

**DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h  
SAMEDI 9 h - 13 h**



## SPECTACLE DE RUE

## Mixiana Laba déploie «Réalité aveuglée» à Brazzaville

Les shows insolites livrés par la jeune humoriste se sont déroulés respectivement les 13 et 14 mai, au rond-point Mougali, dans le quatrième arrondissement, et au rond-point Makélékélé, dans le premier arrondissement. Des prestations qui visent à venir en aide aux personnes malades mentales.

On pourrait se croire en pleine scène théâtrale. Beaucoup s'interrogent ! Certains disent qu'elle est une vraie folle en pleine crise psychique, d'autres qu'elle est en plein tournage d'un film et d'autres encore, que c'est une distraction pour se faire voir.

Pendant près d'une heure de spectacle de rue, Mixiana Laba a scotché avec beaucoup de professionnalisme tant les automobilistes et leurs passagers



« C'est une initiative très pertinente. Et c'est impressionnant de voir l'artiste braver la circulation routière pour laisser s'exprimer son art. On ne peut que souhaiter l'aboutissement de ce projet en faveur de ces personnes dites folles »,

à bord que les policiers routiers, piétons, commerçants et la presse. Son but, faire tomber le masque d'invisibilité face aux personnes dites « folles ».

« C'est une initiative très pertinente. Et c'est impressionnant de voir l'artiste braver la circulation routière pour laisser s'exprimer son art. On ne peut

que souhaiter l'aboutissement de ce projet en faveur de ces personnes dites folles », nous a confié un jeune brazzavillois.

Mixiana Laba a débuté son action à Pointe-Noire, en mars dernier, et c'est toujours avec la même vivacité et détermination qu'elle a livré ce spectacle à Brazzaville, se mettant dans

Mixiana Laba dans un rond-point de la place la peau de ceux qu'on appelle communément « fou, folle ». «Réalité aveuglée» est le sujet d'un mini documentaire pour éveiller les consciences sur l'indifférence subie par les personnes malades mentales. L'artiste comédienne l'avait réalisé en 2018, dans le cadre d'une formation donnée par l'Institut

français du Congo de Pointe-Noire. « Don : sang=ok ; orphelins=ok ; fous= ? ; fous= ? », pouvait-on lire sur l'une des pancartes que brandissait Mixiana pour rappeler que ces personnes, malgré leur état, ont tout aussi besoin de soins, d'amour et d'attention.

« Nous sommes témoins au quotidien de toutes les souffrances qu'endurent les personnes dites "folles" dans nos sociétés sans pour autant leur offrir un sourire, un regard gai ou encore un peu de soins. Ma performance d'aujourd'hui n'est pas effectivement suffisante pour améliorer leurs conditions mais elle s'inscrit dans une vision de mobiliser la prise en charge sociale de ces personnes », estime Mixiana Laba, avec l'espoir que cet appel à la solidarité sera bien entendu.

Pour aller encore plus loin, Mixiana Laba envisage une exposition photos sur le même thème afin d'alerter les pouvoirs publics sur la nécessité de venir en aide à ces personnes démunies et longtemps abandonnées à leur propre sort.

Merveille Atipo (stagiaire)

## PUBLIREPORTAGE

## Télécom : Rura communications, un fournisseur d'internet haut débit par satellite s'installe au Congo

La société spécialisée dans la fourniture d'internet, partenaire du groupe Konnect Africa, a lancé officiellement ses activités, le 9 mai à Brazzaville. Les zones rurales sont pour autant ses principales cibles.

Selon sa directrice générale, Claudia Nzimbou, le service haut débit par satellite vise à améliorer la pénétration internet dans le pays, qui reste extrêmement faible jusqu'à présent. Si la pénétration de la téléphonie mobile avoisine les 100% en République du Congo, son marché de l'internet dans le pays, essentiellement mobile, s'est limité aux principaux centres urbains.

Grâce aux nouvelles offres de son partenaire Konnect, l'opérateur Rura entend améliorer l'accès à internet dans les zones rurales, avec un mot d'ordre : connectivité

pour tous, partout à des prix imbattables. Son obsession n'est autre que d'offrir à la population de l'hinterland des services rapides, fiables et accessibles.

Mieux, le kit complet Konnect est déjà disponible chez le distributeur, notamment à Brazzaville. Une équipe d'installateurs est prête pour les installations à domicile ainsi que dans les entreprises. Les clients branchés, a expliqué le directeur général de Konnect Africa, Jean-Claude Tshipama, vont bénéficier de la connexion fournie directement par un satellite Eutelsat, troi-



sième fournisseur mondial et basé en Europe.

Outre la fourniture d'internet, Rura veut apporter son expertise via une gamme de services complémentaires, dans les activités de conseil, d'étude, de distribution et de gestion de contenu, d'intégration systèmes et réseaux. « Avec ce lancement, l'entreprise vise à mettre à la disposition du public de nouvelles opportunités autour du haut débit et multiplier son impact pour le développement de plusieurs secteurs clés pour le pays tels que celui de la santé, de l'éducation ou de l'agriculture », a assuré Claudia Nzimbou.

Lors de la cérémonie du lancement des activités de Rura, plusieurs invités ont été présents, des responsables d'entreprises, des professionnels mais aussi de nom-

breux anonymes. Parmi ceux-ci, il y avait la présence remarquée de la vice-présidente de Eutelsat, Béatrice Beau. Mais peu avant l'événement, la directrice générale de la société opératrice et ses partenaires ont animé une conférence.

Notons que la gamme Konnect comprend huit offres d'accès à internet, à savoir les particuliers et les professionnels Konnect home, l'offre résidentielle comprise entre 5 Go et 30 Go, allant de 15000 FCFA à 48000 CFA ; Konnect Pro, qui offre des performances supérieures correspondant aux attentes des professionnels, propose entre 50 et 500 Go de données et est disponible à partir de 75000 CFA. Tous les détails sont sur [info@ruracomunication.com](mailto:info@ruracomunication.com) ou +242064567132.



**OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE: AGENT APPROVISIONNEMENT**

**Grade - FSN-07**

**Contrat à Durée Indéterminée**

DATE D'OUVERTURE: 10 Mai 2019  
 DATE DE CLOTURE: 24 Mai 2019  
 L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un Agent Approvisionnement ayant une licence en gestion des affaires ou logistique, une excellente connaissance de la langue anglaise et française ainsi que trois (3) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'approvisionnement, de l'administration des conditions contractuelles, de la négociation et de la passation des marchés, de la modification des contrats et de la surveillance du rendement des entrepreneurs. Sous la hiérarchie directe du superviseur de la section, le/la titulaire du poste sera responsable des achats de biens et services au niveau local et étranger.  
 Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: <https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/>

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :  
 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143 /06-612-2133  
 Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.  
 AU:  
 Management Officer  
 U.S. Embassy Brazzaville-Boulevard Denis Sassou N'Guesso  
 N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Baongo, Centre-Ville.  
 Brazzaville, Republic of Congo  
 Ou par email : BrazzavilleHRjobs@state.gov  
 Merci pour votre intérêt.  
 Bonne chance!

**OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE: AGENT DE VOYAGES**

**Grade - FSN-06**

**Contrat à Durée Indéterminée**

DATE D'OUVERTURE: 8 Mai 2019  
 DATE DE CLOTURE: 22 Mai 2019  
 L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un Agent pour le compte de son service voyages détenteur d'un BEPC ou équivalent, ayant une bonne maîtrise de la langue anglaise et française ainsi que deux (2) ans d'expérience administrative dans le domaine des voyages, d'expédition ou dans le domaine du transport. Sous la hiérarchie directe du superviseur de la section, le/la titulaire du poste sera en charge des réservations des voyages et d'hôtel de tout le personnel de l'ambassade et des visiteurs officiels.  
 Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: <https://cg.usembassy.gov/>

embassy/jobs/  
 Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :  
 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133  
 Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.  
 AU:  
 Management Officer  
 U.S. Embassy Brazzaville-Boulevard Denis Sassou N'Guesso  
 N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Baongo, Centre-Ville.  
 Brazzaville, Republic of Congo  
 Ou par email : BrazzavilleHRjobs@state.gov  
 Merci pour votre intérêt et Bonne chance!



Groupement d'Intérêt Economique pour  
 Le Service Commun d'Entretien des Voies Navigables Congo-RCA (GIE-SCEVN),  
 Maître d'ouvrage délégué

\*\*\*\*\*  
 Projet « Appui au GIE-SCEVN »

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**AAO: 01-19/FR/VN**

- Le Groupement d'Intérêt Economique pour le Service Commun d'Entretien des Voies Navigables (GIE-SCEVN) a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD), via la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) pour financer le coût du projet « Appui au GIE-SCEVN ». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché constitué de deux (2) lots :
  - Lot N°1 : moteurs et équipements pour unités fluviales (bateaux et vedettes)
  - Lot N°2 : engins de manutention de parc, outillages et matériels d'atelier.
- Le GIE-SCEVN sollicite des Offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour la fourniture de moteurs, équipements pour unités fluviales, engins de manutention, matériels d'ateliers et services connexes.
- Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent consulter l'Avis d'Appel d'Offres (AAO) détaillé sur le site [www.afd.dgmarket.com](http://www.afd.dgmarket.com)  
 Ils peuvent obtenir l'AAO détaillé et les informations complémentaires auprès du GIE-SCEVN à l'adresse ci-après :  
 M. le Coordonnateur du GIE-SCEVN  
 Tél. : +242066740120 ; e-mail : [dekalex2002@gmail.com](mailto:dekalex2002@gmail.com)
- Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150.000) francs FCFA.
- La Passation de Marchés se fera suivant les procédures de l'Agence Française de Développement (AFD).
- Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **16 juillet 2019 à 09H00** heure locale :  
 GIE-SCEVN, sis dans l'enceinte dans l'enceinte du Port de Brazzaville  
 BP 179 Mpila, Brazzaville, République du Congo.

**PROGRAMME DES OBSÈQUES DE JOSÉPHINE DIASSOBAKANA**

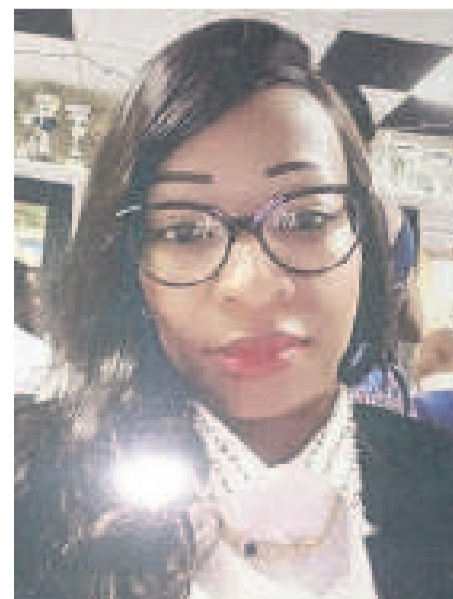
Brice Bakouma, agent des Dépêches de Brazzaville, (Eric, Fortuné, Betie, Irda, Angéline, Murphy) Bakouma informent les parents, amis et connaissances, que le programme d'inhumation de leur mère Joséphine Diassobakana se présente comme suit :

- Mardi 21 mai 2019 :**
- 9h00 levée de corps à la morgue municipale du CHU;
  - 11h00 : recueillement au domicile sis à Moukondo, au n°4 de la rue Missakou (réf. rue du gros baobab-Moukondo en allant vers le mur de l'Asecna).
  - 12h00 : messe de requiem en la paroisse protestante de Moukondo;
  - 13h00 départ pour le cimetière familial de Louingui (district de Boko)



**REMERCIEMENTS**

La famille Talansi exprime sa profonde gratitude aux parents, amis et connaissances, ainsi qu'aux responsables de la paroisse Saint-Kisito de Makélékélé pour assistance tant spirituelle, matérielle que financier lors du décès de la regrettée Destiné Talansi (Desti), inhumée le 10 mai 2019 à Rouen, en France.



**IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO**

Un outil Industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

**UNE LARGE GAMME DE PRODUITS**

**PRESSE**

Quotidiens  
 Hebdomadaires  
 Mensuels  
 Numéros spéciaux

**OFFSET**

Chemises à robot  
 Magazines  
 Cartes de visite  
 Dépliants  
 Livres  
 Calendriers  
 Flyers  
 Affiches  
 Divers

+242 06 9510773  
 +242 06 629 1317  
[imp.br@adfac-congo.com](mailto:imp.br@adfac-congo.com)

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Brazzaville - République du Congo

## SPORTS DE TRAVAIL

# La Ligue veut jouer un grand rôle dans l'intégration des personnes à mobilité réduite

La Ligue du sport de travail a décidé d'aller au-delà de la simple pratique sportive pour organiser, le 21 mai, dans la salle de conférence du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville, une table ronde autour des trois valeurs essentielles : le sport, le handicap et le digital.

L'idée d'organiser la rencontre est née d'un constat selon lequel dans la plupart des activités organisées par la Ligue du sport de travail, les personnes à mobilité réduite manquaient à l'appel. « Au niveau de la ligue, nous avons constaté une totale absence des personnes à mobilité réduite dans les activités. Comme nous souhaitons développer le sport pour tous et pour tout, nous avons cherché à savoir pourquoi quand nous organisons des marches, nous n'avons pas la présence des personnes à mobilité réduite. Quand nous nous échangeons avec les entreprises, beau-



Rodrigue Dinga Mbomi, le président de la Ligue du sport de travail/Adiac

coup d'entre elles nous répondent qu'elles n'ont pas de personnes handicapées. Mais quand nous creusons le sujet, nous nous rendons compte que dans la population mondiale, sur cent personnes il y en a quinze handicapées », a expliqué Rodrigue Dinga Mbomi.

La ligue a pensé résoudre ce problème en relançant la thématique « Comment le sport peut-il contribuer à l'inclusion professionnelle des personnes handicapées ? » pour ainsi changer le regard sur le handicap en s'appuyant sur des experts comme Goma Foutou; le directeur général des Sports; les médecins,

notamment le Dr Depaget; et Kris Brochec, une dame connue dans le digital pour atteindre cet objectif. Changer le regard sur le handicap consiste, selon la ligue, à valoriser les personnes à mobilité réduite en leur confiant au sein des entreprises les postes en rapport avec leur compétence.

Les participants vont, pendant une journée, s'interroger sur l'environnement législatif, des dispositions légales qui contraignent les entreprises à employer certains pourcentages de leurs collaborateurs qui sont les personnes handicapées.

James Golden Eloué

INSTITUT  
FRANÇAIS  
DU CONGO

## PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 13 AU 19 MAI 2019

A l'occasion de la Fête de la musique 2019 qui aura lieu le 21 juin à l'IFC, déposez un dossier avec plusieurs morceaux enregistrés ainsi que vos coordonnées au bureau de la communication avant le 3 juin 2019.

### Mardi 14 Mai

18h00 : Festival Tazama : films en compétition  
18h30 : cinéma : Yao de Philippe Godeau

### Mercredi 15 mai

18h00 : Festival Tazama : La nuit des séries : Ton pied, mon pied avec Nastou Traoré et Colocation entre-filles avec Ruby Comédienne  
19h00 : Mercredi à la Cafété' : Habit Mampila

### Jeudi 16 Mai

18h00 : Festival Tazama : Du rire sur nos réseaux

### Vendredi 17 Mai

09h00 : Formation : Master class technique, par Alain Bassek  
18h00 : Festival Tazama : Remise des Heshima Awards

### Samedi 18 Mai

10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du Conte, Rencontre de scrabble)  
18h00 : Festival Tazama : Film de clôture : Il a déjà tes yeux de Lucien Jean-Baptiste

### Dimanche 19 Mai

19h00 : Commémoration : Hommage à Thierry Tsiba Koutouma

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois !

## COMMUNIQUÉ

La société énergie électrique du Congo (E2C), informe son aimable clientèle qu'en raison du retrait de l'exploitation d'une des turbines pour les raisons de maintenance préventive à la centrale électrique du Congo (CEC), du 12 au 23 mai 2019, des perturbations seront observées dans la desserte en énergie électrique à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Energie électrique du Congo, rassure sa clientèle de la reprise normale de la desserte dès la fin des travaux.

UNE ADRESSE E-MAIL  
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES  
PLUS RAPIDEMENT

[regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)

## CAISSE DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

## Les pensionnés dénoncent le décalage de leur paiement

Une délégation de la coordination nationale des associations des retraités, conduite par Henri Bossenga, a été reçue le 15 mai au Sénat. Elle a déploré l'écart constaté dans le traitement des pensions par rapport aux salaires des fonctionnaires.

La délégation a informé le Sénat que les pensionnés de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) sont aujourd'hui à dix-huit et dix-neuf mois pour certains, sans traitement alors que les retenues sont régulièrement opérées sur les salaires des actifs.

La coordination, qui a dit transmettre au Sénat la plainte des trente mille retraités du pays pris en charge par la CRF, a sollicité son appui pour le paiement de la pension du mois d'août 2018, tout en dénonçant le fait que les salaires des fonctionnaires du mois d'avril ont été versés mais pas les pensions.

« Les retraités déplorent le fait qu'on a procédé au virement des salaires du mois d'avril 2019 mais sans les pensions. Nous continuons à croupir dans la misère et nous ne pouvons pas accepter qu'on ne nous paye pas nos pensions. Nous sommes en 2019, la CRF peine à payer les pensions de 2018 parce que le Trésor lui impose ce rythme », a déclaré la coordination.

La délégation a cependant salué les efforts du gouvernement antérieur qui était parvenu à arrimer le traitement des pensions à celui des salaires. « Chaque fois qu'on virait les



Les deux parties lors de la rencontre

salaires, on virait également les pensions des retraités », a-t-elle reconnu. En 2016, a signifié la coordination, les retraités n'ont perçu que dix mois sur douze. En 2017, sept mois sur douze et en 2018, cinq, six, sept, voire huit mois sur douze parce que simplement, le Trésor public vire un montant inférieur à celui requis pour le paiement de tous les retraités, a-t-elle indiqué.

Prenant la parole à son tour après ce tableau sombre, le président du Sénat, Pierre Ngolo, a d'abord remercié la coordination des associations des retraités de la CRF pour la démarche entreprise, avant de saluer les efforts qu'elle a fournis, en dépit des difficultés des retraités. Il a signifié que la solution à cette situation ne se trouve pas dans les « marches des pauvres » envisagées par la

coordination ni dans les déclarations incendiaires.

« On sait dans quelle situation se trouve le pays. Ce n'est pas le moment de perdre la raison. Cette situation s'explique par celle que vit le pays », a-t-il laissé entendre, invitant les retraités à faire confiance aux institutions de la République afin que des solutions soient trouvées.

Jean Jacques Koubemba

**« Les retraités déplorent le fait qu'on a procédé au virement des salaires du mois d'avril 2019 mais sans les pensions. Nous continuons à croupir dans la misère et nous ne pouvons pas accepter qu'on ne nous paye pas nos pensions. Nous sommes en 2019, la CRF peine à payer les pensions de 2018 parce que le Trésor lui impose ce rythme »**

## CONGO-HCR

## Création imminente d'un cadre formel de lutte contre l'apatridie

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) organise, du 16 au 17 mai à Brazzaville, un atelier interactif pour s'assurer de la mise en œuvre du plan d'action national pour l'éradication de l'apatridie dans le pays.

La rencontre vise à créer un cadre formel d'échanges et de concertation pour la validation du plan d'action national de lutte contre l'apatridie. Il sera présenté aux parties prenantes les grandes lignes de ce plan afin de favoriser les échanges pour valider ce programme sur l'éradication de l'apatridie.

Les participants à l'atelier plancheront sur la problématique apatridie, ses avancées au niveau de différentes institutions étatiques pour s'assurer de sa mise en œuvre. Une vidéo de la conférence ministérielle sur la thématique sera également projetée.

Pour rappel, dans le cadre de lutte contre l'apatridie, le HCR avait lancé, en novembre 2014, la campagne mondiale « Ibelong », visant à mettre fin à l'apatridie d'ici à 2024. Exprimant leur soutien à cette campagne mondiale, les pays membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs avaient organisé plusieurs rencontres en 2017, pour l'élaboration d'un plan d'action régional et la signature de la Déclaration de Brazzaville, à travers laquelle les Etats membres avaient exprimé leurs engagements dans le sens de

l'éradication de l'apatridie au niveau régional.

Ainsi, ce plan d'action régional, en son objectif 3.2, recommande aux Etats membres d'élaborer, au niveau national, un plan d'action sur la base de méthodologie harmonisée. Dans ce cadre, le comité interinstitutionnel, en partenariat avec l'agence pays du HCR, avait organisé, du 20 au 21 décembre 2018, dans la commune de Kintélé, au nord de Brazzaville, un atelier d'élaboration de la première version du plan d'action national pour l'éradication de l'apatridie en République du Congo.

Signalons que l'apatridie cause du tort à au moins dix millions de personnes dans le monde qui vivent sans nationalité. Les apatrides sont privés d'une identité juridique depuis la naissance, de l'accès à l'éducation, aux soins de santé, au mariage et aux opportunités d'emploi pendant toute leur vie et même de la dignité d'un enterrement officiel et d'un certificat de naissance à leur mort. On trouve des apatrides dans tous les continents du monde – Asie, Afrique, Moyen-Orient, Europe et Amérique.

Fortuné Ibara

## ENVIRONNEMENT

## La déforestation, deuxième cause du changement climatique

« Les forêts absorbent environ deux milliards de tonnes de dioxyde de carbone par an. Lorsque les arbres sont coupés, ce carbone est renvoyé dans l'atmosphère, ce qui fait de la déforestation la deuxième cause du changement climatique », selon les conclusions du quatorzième Forum des Nations unies sur les forêts.

La déforestation vient après l'émission des gaz à effet de serre, première cause du changement climatique. Ce classement est soutenu par des experts des Nations unies, avec des données actualisées.

La déforestation est principalement causée par l'expansion agricole, l'extraction des combustibles fossiles et l'exploitation illégale du bois. Ces actes ont de graves conséquences sur l'environnement telles que la perte de la biodiversité, l'aggravation des maladies, l'aggravation des catastrophes naturelles et la diminution de la ressource en eau.

« Les forêts hébergent plus de 80% de la biodiversité terrestre et représentent l'un des derniers refuges pour de très nombreuses espèces animales et végétales. C'est pourquoi, la déforestation est une catastrophe aussi bien pour l'Homme que pour les autres espèces », expliquent les experts. Ils estiment que cette perte de biodiversité, qui peut être irréversible, coupe l'humanité de services et ressources inestimables, les systèmes alimentaires étant dépendants de la biodiversité.

Noël Ndong

TRANSPORT EN COMMUN

# Retour de la vignette des armoiries et du numéro de repérage des véhicules

Dans le souci de maîtriser les véhicules assurant le transport des personnes et des biens, la mairie de Pointe-Noire exige aux usagers de s'acquitter de la taxe de vignette des armoiries et de numéro de repérage après plusieurs années de suspension.

La vignette fait désormais son retour sur les portières des automobiles, après une campagne de sensibilisation aux frais d'armoire et la numérotation des portières des véhicules de transport en commun. Cette opération, lancée il y a quelques jours par la commission mixte mairie, syndicat du patronat des porteurs et des transporteurs ainsi que l'inter-syndicale des chauffeurs de taxis-bus, a permis aux responsables des véhicules de transport en commun d'être sensibilisés à la nouvelle taxe.

D'après les autorités, cette taxe, suspendue il y a plusieurs années, revient pour des raisons de



Des véhicules de transport/DR

sécurité. Elle vient pour faciliter la maîtrise des véhicules commerciaux

évoluant dans le département de Pointe-Noire à travers un fichier gé-

néral.

La nouvelle taxe de vignette permettra d'identifier les propriétaires et les chauffeurs des véhicules de transport en commun en cas d'éventuel forfait. « Nous revenons à une tradition ancienne. Ceux qui ont vécu à Pointe-Noire le savent très bien. Il fut un moment que tous les véhicules de transport en commun avaient de vignette pour identifier leur numéro. Aujourd'hui, tout le monde s'improvise taximan. Cette vignette revient pour des raisons de sécurité. Une fois apposée sur le véhicule, elle facilite les recherches en cas de bavure », a dit le député-maire de la ville, en donnant le top de l'opération.

Notons que pour bien divulguer l'information sur cette nouvelle taxe, des échanges ont été organisés dans les mairies de Lumumba et de Tie-Tie entre les agents municipaux, le patronat et les chauffeurs.

**Hugues Prosper Mabonzo**

**INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER**

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés

\* CONNECTEZ-VOUS  
[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

**LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE**

**CONTACTEZ NOUS**

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso  
 Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## COOPÉRATION CULTURELLE

## Wang Dongqing veut des échanges plus fructueux entre la Chine et le Congo

Le directeur adjoint du bureau municipal de la culture et du tourisme de Nanjing a exprimé, lors de son séjour du 9 au 12 mai à Brazzaville, le vœu de rendre plus dynamiques les échanges culturels entre les deux pays, dans le cadre de la coopération qui les lie.

Arrivé à Brazzaville à la tête d'une délégation de la troupe théâtrale de la ville de Nanjing, Wang Dongqing a conféré, le 10 mai, avec le ministre congolais de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo. Il a précisé que les échanges entrepris s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des huit initiatives issues du Sommet de Beijing du Forum sur la coopération sino-africaine, mais aussi de la

relations diplomatiques entre la Chine et le Congo. « Selon le président Xi, les cultures se diversifient à travers les échanges, les cultures s'enrichissent en s'inspirant l'une de l'autre. Entre différentes civilisations, la communication dépassera l'incompréhension, l'inspiration mutuelle remplacera l'affrontement et le souci de coexistence l'emportera sur le complexe de supériorité », a déclaré Wang Dongqing.

Il a, par ailleurs, salué la richesse culturelle du Congo dont il a pu se faire une idée à travers la visite au Musée-Galerie du Bassin du Congo qui possède en son sein un énorme potentiel pour susciter les échanges et la coopération culturelle. Une manière, a-t-il dit, de contribuer au rapprochement des cœurs et des esprits des deux peuples, l'un des cinq volets de la coopération de l'Initiative « la Ceinture et la route ».

#### Musée-Galerie du Bassin du Congo invité à exposer à Nanjing

« Cette année, selon le plan annuel du ministère de la Culture, Nanjing va, en partenariat avec l'ambassade de Chine, faire avancer la coo-



Wang Dongqing et le ministre Dieudonné Moyongo lors de l'audience, le 10 mai à Brazzaville/DR

opération et les échanges entre la Chine et le Congo, dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative pour les échanges humains et culturels », a indiqué le directeur adjoint du bureau municipal.

Ainsi, afin de booster les échanges culturels, il a annoncé la volonté des autorités chinoises d'inviter cette année, entre fin juin et début juillet, des spécialistes congolais œuvrant

dans la protection du patrimoine culturel.

« Pour marquer le début des échanges et de coopération appelés à s'étendre à travers des séminaires de formation des culturels, nous voudrions inviter le Musée-Galerie du Bassin du Congo à organiser une exposition à Nanjing, au mois de septembre, et inviter une troupe artistique congolaise au mois d'octobre », a

promis Wang Dongqing au ministre de la Culture, en présence de l'ambassadeur de son pays au Congo, Ma Fulin.

Le culturel chinois a, en outre, souligné que les échanges et la coopération culturelle vigoureux permettront de donner une nouvelle impulsion au partenariat global stratégique entre les deux pays, en rapprochant davantage les cœurs des deux peuples.

Guy-Gervais Kitina

**« Selon le président Xi, les cultures se diversifient à travers les échanges, les cultures s'enrichissent en s'inspirant l'une de l'autre. Entre différentes civilisations, la communication dépassera l'incompréhension, l'inspiration mutuelle remplacera l'affrontement et le souci de coexistence l'emportera sur le complexe de supériorité »**

commémoration du 55<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement des

## FESTIVAL TAZAMA

## Regards croisés sur « Si près, si loin » du Gabonais Serge Abessolo

Le film, projeté à l'Institut français du Congo (IFC) la veille de la conférence-débat animée le 14 mai, a fait l'objet des critiques et suggestions, en présence de son producteur.

Sorti le 5 janvier dernier à Libreville, au Gabon, « Si près, si loin » a été écrit par John Franck Ondo et réalisé par Saturnin Ayenoueta. Le film relate, en une heure et trente minutes, des mœurs gabonaises et africaines. Il a été projeté pour la première fois à Brazzaville dans le cadre de la cinquième édition du festival du film des femmes africaines «Tazama» qui se tient du 11 au 18 mai à l'IFC.

Dans ce film, l'acteur et producteur, Serge Abessolo, incarne le rôle du père, tandis que celui de la jeune fille est confié à Aïsha Yamav, également présente lors de la projection. « Si près, si loin » est une comédie romantique qui raconte l'histoire d'un jeune étudiant, Clémenceau, accueilli dans la famille de Serge après la mort de ses parents. Cette famille a une fille unique de 18 ans, Celia, qui tombe secrètement amoureuse de Clémenceau mais n'arrive pas à le lui dire. Ce dernier, par contre, la considère et la traite comme une petite sœur. L'arrivée de Matho, copine de Celia, trouble Clémenceau, amoureux de cette dernière. Mais le jeune étudiant



Serge Abessolo et les actrices, lors de la conférence-débat

n'est pas son genre d'homme. Ainsi, s'installe une rivalité entre les deux filles jusqu'à ce que Clémenceau soit arrêté et libéré par la suite... Ce film a été bien salué par le public qui a cependant noté beaucoup de manquements au niveau du casting, du maquillage, de l'habillement, de la coiffure et de la technique. « La maquilleuse n'a pas bien fait son travail, la costumière n'a pas su donner les vêtements appropriés ainsi que la coiffure. La production doit s'approprier pour le ma-

quillage et l'habillement pour ne pas créer un désagrément lors du tournage. Aussi, il faut donner le temps aux acteurs et actrices de se mettre dans la peau

#### Mettre un terme à l'amateurisme

Ces hommes de cinéma ont également instruit le public que le film appartient au producteur et non

des personnages, de s'imprégner du texte qui leur a été confié », ont souligné les cinéastes intervenus à cette occasion.

Par ailleurs, ils se sont indignés de la manière dont fonctionne la réalisation des films africains. « La réalisation en Afrique est faite sans l'esprit de la production, les Africains ont toujours travaillé dans le cadre de la générosité, d'affinité sans mettre les exigences de la profession », ont-ils relevé.

au réalisateur. « Tous les choix reviennent au producteur car, c'est lui qui paye toute l'équipe. Le réalisateur est comme un génie à qui l'on demande l'impossible. Ne pas lancer un projet si vous vous rendez compte que les moyens financiers ne sont pas totalement réunis pour le terminer, ne vous hasardez même pas à le commencer. Il faut aussi qu'on rentre dans la logique des vraies productions, la production d'hier c'est fini, travaillons

maintenant comme des professionnels. Soixante ans après, on ne peut pas toujours dire qu'on est des jeunes cinéastes, c'est faux. Le cinéma asiatique a commencé cinq ans après nous et a évolué, nous sommes restés à l'étape embryonnaire, cela ne peut pas marcher, il faut qu'on ait des producteurs bien formés », ont conseillé les intervenants. Le producteur du film, Serge Abessolo, a pris acte de toutes ces critiques et suggestions, promettant de faire mieux prochainement. « Je considère ce film comme un essai en littérature, celui-ci m'a permis de voir et comprendre le fonctionnement du cinéma ainsi que les manquements. Aujourd'hui, si je dois faire une autre production, je sais à qui je dois m'adresser. J'ai désormais un éventail de choix pour faire une seconde production car un film doit produire un autre », a-t-il fait savoir. Signalons que ce long métrage a été produit par Cap9 communication, société de production de Serge Abessolo. Ce film a été retenu en sélection officielle dans la catégorie Panorama pour le Festival international du cinéma et de l'audiovisuel du Burundi qui se déroulera du 31 mai au 7 juin.

Rosalie Bindika